



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 19 décembre 2018

HEURE: 19h30

LIEU: Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Diane Duchesne, Rosanne Cohen et Lynda Graham et messieurs les conseillers Daniel Martin et André Forest.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Lafrance.

Madame la conseillère Patricia Lefèvre est absente.

M. Pierre Largy, directeur général, Mme Julie Lamarche, greffière, Mme Suzanne Lessard, trésorière et M. Alain Beauregard, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sont présents à la séance.

Il y avait 24 personnes dans l'assistance.

2018-12-543

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Lynda Graham

Appuyé par André Forest

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-544

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de Daniel Martin

Appuyé par Rosanne Cohen

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Réponses aux questions des séances précédentes**
 - 4.2 Dossiers d'intérêt public - évolution**
 - 4.3 Période de questions**
- 5. ADMINISTRATION**

- 5.1 Publication du budget dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville
- 5.2 Adoption du budget pour l'exercice financier 2019
- 5.3 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
- 6. RÉGLEMENTS**
- 7. TRÉSORERIE**
- 8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- 9. TRAVAUX PUBLICS**
- 10. DIRECTION GÉNÉRALE**
- 11. GREFFE**
- 12. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 13. CULTURE**
- 14. SÉCURITÉ INCENDIE**
- 15. AFFAIRES NOUVELLES**
- 16. CORRESPONDANCE / DÉPÔT**
- 17. Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du Conseil suite à une présentation que les élus font relativement au budget de 2019.

2018-12-545

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Lynda Graham
Appuyé par André Forest
IL EST RÉSOLU :

D'AJOURNER la séance à 20h33 pour quelques minutes afin de procéder à l'ouverture et à l'ajournement de la séance extraordinaire prévue à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

Michel Lafrance
Maire

Julie Lamarche, OMA
Greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.